



Devis cuisine équipée dans une résidence secondaire

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai fait installer une cuisine équipée dans une résidence secondaire, il y a quelques mois. j'avais demandé d'installer un four mutli fonction dont micro onde.

Nous nous sommes rendus compte qu'il n'est pas micro onde.

Ils ont conscience de leur erreur mais depuis se cachent derrière le devis sur lequel il y a la référence du four multi-fonctions en disant qu'il n'est pas micro onde. Quels sont mes recours pour qu'ils me remplacent ce four par un four multi fonction ?

Merci beaucoup.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Ils ont conscience de leur erreur mais depuis se cachent derrière le devis sur lequel il y a la référence du four multi-fonctions en disant qu'il n'est pas micro onde. Quels sont mes recours pour qu'ils me remplacent ce four par un four multi fonction ?

Si le devis mentionne bien que votre four n'est pas micro onde, vous n'avez malheureusement aucun recours puisque d'un point de vue légal vous avez le four qui correspond au devis.

Cordialement